



Services d'information sur les casiers judiciaires canadiens (SICJC)

Faits en bref

Les casiers judiciaires sont conservés jusqu'à ce que le sujet atteigne l'âge de 80 ans. Si celui-ci n'a pas commis d'acte criminel au cours des 10 dernières années, ils sont éliminés, **sauf** si le sujet :

- a été condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité;
- a été désigné « délinquant dangereux »;
- est soumis à une ordonnance d'interdiction toujours valide;
- fait l'objet d'un mandat non exécuté.

Aperçu

Les Services d'information sur les casiers judiciaires canadiens (SICSJ), partie intégrante des Services nationaux de police (SNP) de la GRC, fournissent un soutien et des services à la collectivité policière canadienne et internationale, au système judiciaire, à d'autres ministères fédéraux et au public en général.

Les SICJC relèvent des Services d'information et d'identité judiciaire et gèrent le Répertoire central des dossiers judiciaires du Canada. Cette information est fournie aux organismes d'application de la loi autorisés, aux ministères aux fins d'enquête de sécurité/fiabilité et aux personnes qui ont besoin de certificats de police pour des visas/documents de voyage.

Le Répertoire central contient tous les dossiers judiciaires canadiens. Dans le casier judiciaire, on trouve divers renseignements : accusations au criminel, dispositions, condamnations, libérations et information sur les empreintes digitales. La gestion des dossiers se fait à l'aide d'une base de données d'images électroniques à l'appui du Répertoire central.

Les SICSJ fournissent aussi des services liés aux casiers judiciaires, dont la gestion des dossiers de réhabilitation et des jeunes

contrevenants; le traitement des demandes de recherche d'information sur les casiers judiciaires à des fins non judiciaires (visas, adoptions, emploi); une aide spécialisée à des organismes associés au processus judiciaire, la délivrance de certificats de condamnations antérieures et d'ordres d'extradition, l'échange réciproque d'information sur les casiers judiciaires avec Interpol et le FBI, si la législation le permet.

Les activités organisationnelles suivantes contribuent à l'exécution du mandat des SICSJ :

Les **Services de gestion des renseignements criminels (SGRC)** mettent à jour plus de 600 000 casiers judiciaires à chaque année.

Les **Services d'imagerie des casiers judiciaires (SICJ)** enregistrent plus de 900 000 dossiers électroniques à chaque année aux fins de preuve et conformément à la *Loi sur la preuve au Canada*.

Les **Services de triage des dactylogrammes civils (STDC)** effectuent des recherches dactyloscopiques « non judiciaires » et certifient les résultats à l'appui d'importantes fonctions fédérales (contrôles liés à l'immigration et à la



Services d'information sur les casiers judiciaires canadiens (SICJC)

citoyenneté, filtrage des employés pour aéroports fédéraux et le gouvernement, etc.). Ils effectuent les vérifications des antécédents criminels préalables à l'engagement pour des services de police, des organismes provinciaux, municipaux et privés, et aux fins d'adoption et de voyage à l'étranger. Ils traitent aussi les demandes d'accès à l'information présentées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les **Services d'épuration des dossiers et des réhabilitations relatives aux casiers judiciaires (SEDRCJ)** mettent à jour et gèrent les renseignements sur les réhabilitations conformément à la loi.

Les **Services des échanges internationaux (SEI)** gèrent les bases de données relatives au Programme pour les réfugiés, aux personnes recherchées et aux fugitifs américains; ils offrent aussi un service d'échange pour les empreintes digitales et les renseignements sur les casiers judiciaires avec le FBI et Interpol.

Les **Services d'analyse des dossiers (SAD)** traitent annuellement plus de 24 000 demandes d'aide provenant d'organismes d'application de la loi et de tribunaux afin d'obtenir des renseignements sur les casiers judiciaires; environ 300 certificats de condamnation antérieure et casiers judiciaires certifiés sont délivrés à chaque année.

Pour plus de renseignements : www.rcmp-grc.gc.ca.